

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
376
AVRIL
2023

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr





ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Alors même que nous avons subi et traversé, au moins momentanément, une crise sanitaire sans précédent, vécu et assisté avec effroi à l'agression russe envers l'Ukraine et son peuple, entraînant dans son sillage, inflation, crise énergétique et économique, voilà que nous sommes exposés depuis maintenant quelques mois à une prise de décision du gouvernement portant sur le régime des retraites, décision prise qui, quoi qu'on en dise, l'a été sans concertation avec les partenaires sociaux, impactant de façon arbitraire nos concitoyens. La question du maintien de l'équilibre de notre système de protection sociale est certes légitime. Mais elle ne peut et ne saurait être tranchée de la sorte. Il convient de revenir à un échange apaisé, constructif tenant compte de la parole de l'ensemble des acteurs concernés !

Cette mesure, qui apparaît illégitime dans sa validation, vient qui plus est renforcer des prises de décisions de certains élus tant à l'assemblée nationale qu'à l'échelon des communes, tout autant destinées à opposer les uns aux autres. Notre pays, la population, dans son ensemble a besoin d'être entendue, écoutée. Attiser la haine, la violence n'apportera aucune réponse durable, aucun dénouement favorable et sain. Cela ne sert que les intérêts politiques tournés vers les extrêmes.

Ici à Harnes, la ville tente, au quotidien, de s'atteler à préserver sa population. Au plus près des réalités et des vies vécues et non envisagées par des élus parfois trop déconnectés des réalités de terrain, trop soucieux de l'intérêt politique et partisan. Aussi, nous poursuivons la mobilisation de nos énergies et maintenons le cap avec, par exemple : le futur centre aquatique, la rénovation complète de l'entrée de ville Barbusse avec inclusion d'une piste cyclable pour sécuriser les déplacements, la création d'un parcours santé au Bois de Florimond, l'aménagement du nouveau parc urbain derrière notre Médiathèque...

A la morosité nous répondons par la ténacité. Aux grands débats qui se jouent sans nous, et ne génèrent qu'incompréhension et lassitude, nous choisissons l'action.

Etre Maire est le plus beau des mandats, car il permet d'être au plus près des gens. De les comprendre et de pouvoir les accompagner au mieux, d'être au cœur des vérités vécues et ressenties.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 07 SPORT
- 08 CADRE DE VIE
- 09 VIE ÉCONOMIQUE
- 10 CULTURE
- 11 SOLIDARITÉ
- 12 INFOS PRATIQUES
- 14 VIE MUNICIPALE
- 15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 376 - AVRIL 2023

MENSUEL D'INFORMATION
6000 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





CONTACTS : 03.91.84.00.90 / POLICE.MUNICIPALE@VILLE-HARNES.FR

STATIONNEMENT QUELQUES RAPPELS S'IMPOSENT...

Dans notre commune, certaines rues fonctionnent avec un stationnement alterné à la quinzaine. Concrètement, du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des chiffres impairs des habitations et du 16 au dernier jour du mois, du côté des chiffres pairs. Le changement s'effectue le dernier jour de la période, entre 20h30 et 21h, sauf dispositions contraires. Chaque mois, de nombreux automobilistes oublient de changer de côté, entraînant ainsi un stationnement anarchique et empêchant certains véhicules (camions de collecte, livreurs...) de circuler.

Par ailleurs, le stationnement sur trottoir est interdit par l'article R417-11 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement sur un trottoir sont considérés comme très gênants pour la circulation publique et passibles d'une amende de 135 euros. Pensez aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, aux poussettes et plus largement aux piétons, obligés de prendre des risques en empruntant la route, au milieu des véhicules !

Enfin, si vous constatez un véhicule qui stationne de manière abusive (aucun mouvement depuis 7 jours au moins), sachez que la Police Municipale est habilitée pour mettre en fourrière les véhicules. A compter du jour du constat par les agents de Police, un délai de 7 jours doit être respecté. Si au bout des 7 jours le véhicule est toujours présent, il est ainsi mis en fourrière.



LA PAROLE DE L'ÉLU



Jean-Pierre HAINAUT
Adjoint à la tranquillité publique et
sécurité urbaine

«Le choix politique de la gratuité du stationnement doit aller de pair avec le comportement responsable des automobilistes. Trop souvent, malgré des places disponibles à proximité, ils se garent de manière anarchique «juste pour quelques minutes», au plus près d'un commerce ou d'une école, au mépris des règles du code de la route. La priorité de la PM étant la prévention, un dialogue est d'abord engagé, et les infractions ne sont verbalisées qu'en cas de récidive. Il faut que ces incivilités cessent, les conditions du stationnement n'en seront que meilleures !»

EN CHIFFRES

76 : CONTRAVENTIONS
POUR DES PROBLÈMES
DE STATIONNEMENT (DU
01/09/22 AU 15/03/23)

6 : CONTRAVENTIONS
DE TYPE «ROUTE»
(TÉLÉPHONE, CEINTURE...,
DU 01/09/22 AU 15/03/23)

135€ : AMENDE POUR
STATIONNEMENT GÊNANT

4 : VÉHICULES MIS EN
FOURRIÈRE DEPUIS LE
01/01/23



1. Lavage auto effectué par les jeunes du CAJ dans le cadre de projets d'auto-financement
2. Remise de diplômes à l'occasion du concours «Dessine-moi ta Police»
3. Carnaval de l'école Langevin
4. Cérémonie des Médailles du Travail
5. Remise de dons aux Restos du Cœur suite au tournoi de futsal par les jeunes du CAJ et Avenir des Cités
6. Bourse aux vêtements et articles de puériculture de l'Amicale des Communaux
7. Remise des permis internet à l'école Jaurès
8. Les enfants de l'école Jaurès ont «picardisé» au Musée de l'Ecole et de la Mine



9



10



11



12



13



14



15



16

- 9. Ramassage des déchets lors de l'opération «Hauts-de-France propres»
- 10. Carnaval de l'école Barbusse
- 11. Carnaval à la Résidence Autonomie Ambroise-Croizat
- 12. Inauguration de l'exposition du GACH
- 13. Carnaval de l'école Barbusse
- 14. Spectacle «toutes causes confondues» au Centre Culturel
- 15. Dépôt de gerbes au monument de 70
- 16. Dis-moi 10 mots

RETOUR EN IMAGES



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par #craoude.b

- 17. Démolition de l'ancienne salle Préseau
- 18. Salon du bien-être de l'APE Langevin-Diderot
- 19. Semaine Nationale de la Petite Enfance
- 20. Semaine Nationale de la Petite Enfance
- 21. Semaine Nationale de la Petite Enfance
- 22. Semaine Nationale de la Petite Enfance
- 23. La photo Instagram du mois
- 24. Concert irlandais



Rejoignez la communauté #harnesville et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesville

6 PODIUMS POUR L'ESPÉRANCE GYM !



Nous l'évoquons fin 2022, l'Espérance Gym de Harnes est assurément une association ambitieuse et déterminée ! Il faut croire que la «Mamie», âgée de 135 ans, a encore un beau palmarès à offrir aux Harnésiens ! En témoigne les 6 podiums remportés en février dernier.

Les festivités ont débuté par 3 victoires à Outreau le 4 février à l'occasion de la 1^{ère} Compétition Départementale UFOLEP. Au sein de l'équipe N6, Camille, Lola, Romy, Elza, Fantine et Tuanna ont décroché la 1^{ère} place du podium ! Côté N8, Inès, Manon, Célia, Sana, Loréna et Célia montent sur la 2^{ème} marche tandis qu'Océane a réussi une belle performance en 3^{ème} position, en N7, au classement individuel.

Les garçons ne sont pas en reste et ont brillé lors de la 1^{ère} étape «Parkour» du circuit national à Romainville les 11 et 12 février derniers. En catégorie «Freestyle» et «Speed», l'Espérance Gym repart également avec 3 podiums ! Félicitations à Steven (catégorie fédérale 15/17 - 1^{er} ex aequo en Free Style), à Sébastien (catégorie performance 18+ - classé 3^{ème} en Free Style) et à Léo (catégorie fédérale 12/14 - 3^{ème} en Speed).

Voilà une belle preuve de la qualité de notre tissu sportif ! Plus que jamais, la ville de Harnes est créatrice et formatrice de talents !

TESTEZ LA BABY GYM

Dimanche 30 avril, faites (re)découvrir à vos enfants, âgés de 2 à 5 ans, la Baby Gym.

Les bénévoles de l'Espérance Gym prépareront un parcours ludique, composé de poutres, trampolines et autres structures sur lesquelles vos petits pourront grimper et développer leur motricité ! Un goûter sera également proposé aux enfants.

En pratique :

- De 14h à 17h, salle de gym du Complexe A. Bigotte
- 5€ par enfant / 3€ par enfant licencié
- Deux adultes max / enfant
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents
- Inscriptions avant le 15 avril, à la salle de gym, les samedis, de 10h à 11h et de 13h30 à 16h30, les lundis et jeudis de 17h30 à 21h
- Infos : 06.86.78.84.49



UNE AIDE POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS DE TRAVAUX



Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et souhaitez être accompagné gratuitement pour vos projets de travaux ? Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de subventions accordées par l'ANAH et la CALL, afin d'améliorer son confort.

En juin 2021, la Municipalité et la CALL lançaient une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans une partie du centre-ville, pour une durée de 5 ans. En dehors de ce périmètre, les ménages sont orientés vers le Programme d'Intérêt Général (PIG). Lutter contre la précarité énergétique, contre l'habitat indigne ou encore la perte d'autonomie : tels en sont les objectifs principaux. Un projet, des questions sur ces dispositifs ?

Contactez Citémétrie, l'opérateur spécialisé mandaté par la CALL, au 03.21.16.99.44. Contacts Ville : vanessa.arantes@ville-harnes.fr – annick.witkowski@ville-harnes.fr – 03.21.79.42.79.

ZOOM SUR «HISTOLOGE»



Lancé en février 2023 et porté par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires, «Histologe» est une nouvelle plateforme permettant de lutter contre le mal-logement.

Comment ça marche ?

Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement (humidité, nuisibles, propreté, bruits...) ? Rendez-vous sur le site internet : <https://histologe.beta.gouv.fr/> afin d'effectuer un signalement.

En fonction du problème rencontré, la plateforme vous redirigera vers la bonne administration / le bon service, qui traitera gratuitement et efficacement votre demande.

Plus d'infos sur : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

LANCEZ-VOUS DANS L'AVENTURE DU DÉFI «ALIMENTATION DURABLE» !

Vous souhaitez manger plus sain, plus local, plus bio, plus de saison sans dépenser plus ? Découvrir de nouvelles recettes ? Réduire le gaspillage alimentaire ? Avoir un petit coup de pouce pour consommer autrement ? Le Défi «Alimentation Durable», proposé par la CALL, est fait pour vous !

Avec votre famille, des amis, des voisins ou encore des collègues, constituez ou rejoignez l'équipe harnésienne et relevez le défi ! L'aventure durera de mai à octobre, avec au programme, des ateliers pratiques et théoriques (ateliers cuisine, santé, décryptage d'étiquettes, visites de fermes...), challenges thématiques, échanges de recettes... Pour vous inscrire, rendez-vous avant le 17 avril sur bit.ly/defiCALL.

Contact : vanessa.arantes@ville-harnes.fr – 03.21.79.42.79 / animateur2@aprobio.fr – 03.20.31.57.97.

DAMIEN HALLOT, COURTIER ET AGENT IMMOBILIER

Vous avez un projet d'achat immobilier ou vous souhaitez vendre votre bien ? Vous souhaitez bénéficier des conseils d'un courtier en crédit immobilier et/ou en assurances ? Damien Hallot se tient à votre service.



Après 15 années d'expériences dans le secteur bancaire, Damien s'est mis à son compte. En octobre 2014, il a créé DH Courtage et propose, depuis, ses services de courtier en crédit immobilier et assurances (prêts, auto, habitation, santé, mutuelle animaux, retraite, prévoyance...), tant pour les particuliers que pour les professionnels. Une activité qu'il a complétée en septembre 2020 en créant DH Immo. Aussi, vous pouvez aussi bénéficier de ses services en tant qu'agent immobilier.

Contact : du lundi au vendredi, de 9h à 19h ; samedi, de 9h à 12h – 06.65.08.15.91 – Web : www.dhimmo.fr et www.dhcourtage.fr – Facebook : «DH IMMO» et «DH Courtage».

UN PRIMEUR DE PROXIMITÉ

C'est un projet de vie qui s'est concrétisé depuis le 12 octobre dernier. Grégory Barré et son épouse, Allison, ont ouvert le Potager Enchanté au 17 rue Charles Debarge.

Après des études de fleuriste qui lui ont permis de développer une fibre créatrice, Grégory a travaillé durant 25 ans en jardinerie. De son côté, Allison dispose de 15 années d'expérience dans le même domaine. Ils vendaient alors des plants de fruits et légumes. Et c'est donc tout naturellement que s'est imposée l'idée d'un primeur.

Allison et Grégory vous proposent des fruits et légumes, des produits régionaux ainsi que des corbeilles et compositions pour tous vos événements (sur commande), sans oublier les services de relais colis et de livraison à domicile.

Horaires : Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h ; samedi, de 9h30 à 19h ; dimanche, de 9h30 à 12h30.

Contact : 09.80.48.83.85 - Facebook : «Le potager enchanté» - Instagram : «le-potager-enchante-62»



CHANGEMENT D'ADRESSE

Amélie Bembnista, pédicure-podologue vous accueille désormais au 102 rue des Fusillés (elle était auparavant au 81bis rue des Fusillés).

PROGRAMMATION CULTURELLE : À VOS AGENDAS !

Les violences, parlons-en !

Réalisée avec le photographe Marc Helleboid, une exposition gratuite est à découvrir du 3 au 28 avril 2023, à la Médiathèque, aux horaires habituels d'ouverture. Deux autres événements sont à ne pas manquer :



- Le 5 avril, de 13h30 à 18h, à la Médiathèque : après-midi rencontres autour des thèmes suivants : adolescence, bien-être, autonomie, estime de soi, harcèlement, réseaux sociaux et prévention. Gratuit.

- Le 13 avril, de 14h à 16h, à la Médiathèque : café citoyen autour de l'exposition photos (animations, échanges et témoignages). Gratuit, sur inscription au 03.21.49.24.14 - mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

Conférence / échanges : la double vie du Père Noël

Animés par le collectif «la nouvelle panique», dans le cadre du CLEA, le jeudi 6 avril, à 18h30, à la Médiathèque. Destinés au professionnels de l'animation, afin d'ouvrir la réflexion sur le lâcher prise avec les enfants, le travail sur l'imaginaire et la créativité. Gratuit, sur inscription au 03.21.49.24.14 - mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

«Live entre les livres»

Mercredi 12 avril, rendez-vous à la Médiathèque, à 14h, pour un atelier sensoriel sur les percussions corporelles, animé par David Mille. Destiné aux adultes, ados et enfants de +10 ans.



Gratuit, sur inscription au 03.21.49.24.14 - mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

Stage vacances - atelier biglophone



Animé par le collectif «la nouvelle panique», dans le cadre du CLEA.

Du 17 au 19 avril, de 14h à 17h, les 8-12 ans, vont découvrir le biglophone. Il s'agit d'un instrument imaginaire issu du folklore carnavalesque du nord. C'est une sorte de kazoo pouvant prendre n'importe quelle forme. Par le détournement d'objet de récupération, transformés au gré de son univers, le participant sera invité à devenir membre d'une fanfare fantastique. Un petit film mettra en scène chaque enfant et son instrument, afin d'immortaliser ce moment. Gratuit, sur inscription au 03.21.49.24.14 - mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



Les 1001 pattes des friches

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie et le CPIE Chaîne des Terrils invitent les 4/6 ans (de 10h à 12h) et 7/11 ans (de 14h à 16h), le 27 avril 2023, au sein du parc du Musée d'Histoire et d'Archéologie. Aux côtés de professionnels et passionnés, découvrez les 1001 pattes des friches... La mission ? Secouer les branches, soulever les pierres, parcourir les herbes folles... bref, se transformer en explorateur à la recherche des petits animaux qui peuplent les friches. Réservation obligatoire. Infos et inscriptions : 03.21.49.02.29 - reservation.mha@ville-harnes.fr

AVENIR DES CITÉS A RECRUTÉ UNE PSYCHOLOGUE DE RUE

Le nom «Avenir des Cités» ne vous est sans doute pas inconnu. Les éducateurs qui sont sur le terrain vont à la rencontre des jeunes de 11 à 21 ans.

Récemment, ce service de prévention spécialisée, dirigé par Sadek Deghima, a décidé de recruter une psychologue de rue : Célya Mougari. Cette dernière participe ainsi au repérage des jeunes en difficulté, à leur évaluation et à la réorientation vers les structures les plus adaptées à la problématique soulevée. Elle intervient sur Harnes, Billy-Montigny et Sallaumines.

Célya va au contact des jeunes au sein des quartiers, en binôme avec les éducateurs spécialisés. Elle participe également à des actions collectives. Cela permet de changer la représentation des psychologues et amène parents et jeunes à solliciter cette ressource pour un accompagnement.

Il s'agit d'un poste créé à titre expérimental sur le territoire de la CALL, financé par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, dans le cadre d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Contact : psychologue.avenirdescites@gmail.com - 03.61.93.11.38.



UN FRIGO SOLIDAIRE DÉBARQUE À HARNES !

Après s'être implanté au sein de plusieurs villes, c'est dans le bassin minier, et plus particulièrement à Harnes qu'un «Frigo Solidaire» va être installé. Ce dernier sera financé par la Fondation Territoriale des Lumières, dans le cadre d'un partenariat avec l'association «Les Frigos Solidaires» et Identité Mutuelle.



Il y a 5 ans, une jeune restauratrice parisienne, petite-fille de mineur, a créé cette association afin de fédérer l'entraide locale et lutter contre le gaspillage alimentaire.

En France, on compte déjà 120 «Frigos Solidaires», dont une vingtaine dans les Hauts-de-France. Dans le bassin minier, Harnes aura son «Frigo», après Wingles, Avion, Loos-en-Gohelle...

Mais qu'est-ce qu'un «Frigo Solidaire» ? Il s'agit d'un frigo dans lequel les commerçants pourront y déposer leurs invendus. Les habitants pourront également donner des produits frais, secs, emballés et ceux qui en ont besoin pourront se servir librement.

Le service de prévention «Avenir des Cités» a souhaité s'impliquer dans cette action, en installant un frigo devant son local situé au 19bis rue des Fusillés. La Municipalité, quant à elle, s'associe au projet et contribuera à celui-ci.

Le «Frigo Solidaire» sera inauguré le mardi 11 avril 2023, à 16h, au sein du local. Il sera accessible aux jours et horaires d'ouverture de l'association «Avenir des Cités», à compter du 12 avril (il sera rentré les soirs et week-end).

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez «Avenir des Cités» à club.d.cites@gmail.com - 03.61.93.11.38.



Nous vous informons que les documents relatifs au Débat d'Orientation Budgétaire, et plus généralement ceux du Conseil Municipal, sont consultables sur notre site Internet.

RÉGLEZ VOS LITIGES AVEC L'AIDE DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE



Les conciliateurs de justice, Messieurs Martin et Lemaire ont succédé, en octobre 2022, à Madame Poli-Vitel. Leur mission ? Vous aider à régler divers conflits et litiges.

Vous vivez un conflit avec votre locataire, votre bailleur, votre voisin, votre concessionnaire, votre constructeur, un commerçant... et vous souhaitez trouver un accord ? Avez-vous déjà pensé à consulter un conciliateur de justice ?

Monsieur Martin est présent les semaines paires, les mardis et jeudis matins, de 9h à 12h. Monsieur Lemaire est quant à lui présent les mercredis et jeudis, toute la journée, des premières et deuxièmes semaines impaires de chaque mois. Ils vous reçoivent en Mairie de Harnes. Ils aident les Harnésiens mais aussi les habitants des six communes suivantes : Sallaumines, Loison-sous-Lens, Montigny-en-Gohelle, Fouquières-lez-Lens, Billy-Montigny et Noyelles-Sous-Lens.

Les demandeurs doivent contacter les conciliateurs par téléphone, en mairie. Ensuite, les deux parties (demandeur et défendeur) sont invitées pour une conciliation. Si les deux parties se mettent d'accord, un constat d'accord est signé avec force exécutoire.

A savoir : Le conciliateur de justice est nommé par la Cour d'Appel et est renouvelé tous les 3 ans. C'est un auxiliaire de justice assermenté qui est, pour autant, bénévole. Il peut être saisi par mail, en ligne, par téléphone ou même par un avocat. C'est d'ailleurs une démarche obligatoire avant d'entamer une procédure devant un tribunal.

Contact : Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79, aux horaires d'ouverture.



Le géomètre du cadastre, Arnaud DUVAL, sera de passage sur la commune jusqu'au 31 janvier 2024 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. L'arrêté préfectoral est affiché en Mairie.

ETAT CIVIL

Naissances : Owen DACHEVILLE, né le 26 février - Nohé AIT IHIA, né le 28 février - Faustine BARREY, née le 28 février - Andréa, Michel MAMMARELLA, né le 1^{er} mars - Thiago CHEVALIER, né le 3 mars - Naël FLOURET, né le 9 mars - Liam OGER, né le 9 mars - Amira LEGRAIN, née le 10 mars - Hugo PARENT, né le 13 mars.

Décès : Hélène JAKUBOWSKI veuve de LADANT Jacques, 89 ans - Jean-Norbert LEROY, 70 ans - Denise BOIN veuve de Jacques CHARPENTIER, 84 ans - Annick VLERICK veuve de Albert TAILLIEZ, 76 ans - Alima AÏZEM, épouse de Ahmed ZAHAF, 55 ans - Hedwige LIDZINSKI veuve de Wladislas LECH, 84 ans - Guy MASCLEF, 83 ans - Georges LENGLOS, 93 ans - Fatima ABDELLI, 59 ans - Eliane DERACHE veuve de Marcel STAËHLI, 84 ans - Thérèse FLANQUART épouse de Paul LORTHIOS, 72 ans - Edith BRUNEAU veuve de Jean-Paul LIÉGEOIS, 74 ans.

Mariages : Vendredi 17 mars : Peggy VALENTIN et Romuald GABILLARD - Constance CAMBIER et Samuel DUQUENOY.

VENTE DE MUGUET

Vous souhaitez vendre du muguet le lundi 1^{er} mai ? N'oubliez pas d'en demander l'autorisation à la Municipalité !

Les associations et particuliers souhaitant vendre du muguet peuvent désormais retirer le formulaire à l'accueil de la Mairie.

Seules les personnes ayant redéposé le formulaire avant le vendredi 21 avril 2023, et ayant reçu l'autorisation de la Municipalité, seront autorisées à vendre.

Par ailleurs, l'arrêté municipal en date du 24 avril 2019 stipule que :

- les vendeurs ne peuvent s'installer à moins de 50m des commerces de fleuristes ;
- l'occupation du domaine public ne pourra pas excéder une surface de 2m² et de 2m linéaires ;
- les infractions seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Après plus de 8 semaines de mobilisation et plusieurs journées de manifestations historiques, **le Gouvernement a choisi de faire passer sa réforme des retraites en utilisant le 49.3.**

Alors que le front unitaire de l'ensemble des forces syndicales a su impulser une dynamique historique, que nombre de Françaises et de Français ont entamé une grève reconductible et manifestent dans le calme, l'obstination dans l'erreur du Gouvernement adresse un profond message de mépris à nos concitoyennes et concitoyens. Ce mépris du corps social pervertit notre démocratie.

Pourtant, **l'ensemble de la gauche et des écologistes ont proposé de nombreuses voies alternatives** de financement du déficit conjoncturel lié à la pyramide des âges : hausse ciblée des cotisations sociales sur les hauts salaires, abrogation des exonérations de cotisations les plus inefficaces, taxation des revenus du capital comme les dividendes qui ont explosé, l'intéressement, la participation, taxation temporaire des super-profits, etc.

Cette réforme des retraites est d'une brutalité qui n'a d'équivalent que son injustice.

Brutale et injuste car le report de l'âge légal fait reposer 60 % de l'effort financier sur les femmes, qui

ont déjà une pension de retraite 40 % inférieure à celle des hommes.

Brutale et injuste car c'est la première réforme qui fait reposer l'intégralité de l'effort sur les travailleuses et les travailleurs.

Brutale et injuste car les soi-disant "mesures d'accompagnement" tant vantées par le Gouvernement sont des leurre. Ainsi, force est de constater que la pension revalorisée à 1 200 euros par mois ne bénéficiera qu'à 20 000 personnes maximum par an quand le Gouvernement promettait en janvier que cela serait 10 fois plus.

Brutale et injuste car le Gouvernement a muselé le Parlement en utilisant l'article 47-1 de la Constitution qui prévoit des délais extrêmement serrés d'examen d'une réforme d'une telle ampleur (20 jours à l'Assemblée nationale, 15 jours au Sénat) et qu'il a finalement choisi d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour passer en force.

Brutale et injuste sont aussi les caractéristiques du débat au Sénat où la droite a acté son soutien au texte gouvernemental, en le durcissant encore plus : capitalisation, politique nataliste, suppression de la «clause du grand-père». Elle a utilisé tous les outils de procédure pour museler l'opposition de gauche.

Nous notons également que le Rassemblement National s'inscrit pleinement dans la brutalité et l'injustice du Gouvernement : ses députés ont défendu des amendements à l'Assemblée nationale visant à retirer des prestations sociales, ils ont voté contre des amendements de la gauche proposant un autre partage des richesses, ils n'ont pas voté contre la fin des régimes spéciaux en commission.

Dans un tel moment de mobilisation populaire, le Rassemblement National est donc fidèle à son histoire : dans la protection des intérêts acquis des plus riches, avançant avec un cynique faux-nez de protection des catégories populaires et surtout une absence totale des débats de fond.

Face à une telle brutalité et à une telle injustice, la Majorité Municipale continuera de se battre au quotidien en soutenant des mesures pour une retraite plus juste pour les femmes, les carrières longues et hachées, pour la prise en compte de la pénibilité... en participant aux manifestations, jusqu'au retrait de cette injuste réforme !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Avec le recours au 49.3 pour passer en force leur réforme des retraites, nos dirigeants bafouent à nouveau la représentation nationale. Borne aurait dû démissionner et Macron aurait dû dissoudre l'assemblée ! En plus de la crise socio-économique survient donc une crise de gouvernance : la colère gronde partout en France, ils

devraient s'en méfier !

Le Rassemblement National que nous représentons au niveau local est d'ores-et-déjà en ordre de bataille pour les futures échéances, avec pour seul intérêt celui des Français !

Rassemblement pour Harnes

Le peuple refuse massivement cette RÉFORME DES RETRAITES, injuste et illégitime.

Le passage en force révèle le NAUFRAGE d'un Président de la République mal-élu par le rejet de l'extrême-droite et d'un gouvernement hors-sol, refusant d'entendre la contestation sociale.

Harnes, construisons le changement !

QUAND LA GRAND' PLACE AVAIT UN NOM



Paul Vaillant Couturier lors de sa sortie de prison en 1928



Paul Vaillant Couturier dans les locaux de l'humanité

Si vous souhaitez faire votre petit effet auprès de la famille à l'heure du rôti dominical, il est une question que vous pouvez poser et dont bien peu de convives connaîtront la réponse... Quel nom portait la Grand' Place, oui notre Grand' Place, celle de l'Eglise et de la Mairie, en 1937 ? Vous donnez votre langue au chat ? C'était la place «Paul Vaillant-Couturier». Quid ? Patience...

Paul Vaillant-Couturier, né en 1892 à Paris. Fils unique d'un couple d'artistes lyriques se produisant sur les scènes du monde entier, il connut une jeunesse dorée et parisienne. Élève très brillant en histoire puis en droit, il n'exercera que rarement sa profession d'avocat et son credo résidera plutôt dans l'écriture et la politique. Pendant la Grande Guerre, bien que classé bon officier, il vit très mal la contradiction entre le devoir et les horreurs qu'il voit. Ces terribles années et l'exemple de Jean Jaurès ont transformé le jeune bourgeois très chrétien en militant socialiste prêt à lancer, un «appel aux intellectuels pacifiques du monde entier».

Le pacifisme avant tout

Après-guerre, il est élu pour la première fois sur une liste socialiste et défend bec et ongles la III^e internationale, pomme de discorde entre la SFIO et les communistes qui créeront leur parti à l'issue du congrès de Tours en 1920, colloque auquel il participe.

Comme journaliste, sa plume vive, s'exprime dans différents supports dont «Clarté», organe de l'ARAC (1) dont il est l'un des fondateurs... En 1923, on le retrouve à la tête de «L'Humanité», publication pour laquelle il réalise des reportages en Europe et

où il fustige «la folie de l'hitlérisme» et le fascisme italien.

Ses positions très à gauche, ne lui feront cependant pas que des amis et un véritable putsch, ourdi par ceux qui ne goûtent guère son «éducation révolutionnaire des masses», lui fait perdre son poste au moment où son pacifisme le mène plusieurs fois en prison. Période au cours de laquelle ses ennemis le font élire Maire de Villejuif, petite ville dortoir: une mise à l'écart en bonne et due forme pour le «jeune dandy parisien» ! Mais l'édile, qui devient aussi député, particulièrement enthousiaste pour la culture, les arts, le cinéma ou la radio, fait de la cité un laboratoire culturel et montre brillamment, ce que le PCF peut réaliser lorsqu'il est au pouvoir. En 1936, lors du Front Populaire, sa réussite d' élu et ses appuis, Marcel Cachin, Malraux, Gide et Aragon entre autres, lui confèrent sans doute une stature nationale, mais...

Mais en octobre 1937, dix jours après son mariage avec une journaliste dont nous reparlerons ultérieurement, Marie-Claude Vogel, il décède d'un arrêt cardiaque. Il n'a que 45 ans ! Dans les rangs communistes, c'est la consternation et nombre de municipalités attribuent son nom à une rue ou à un établissement. Harnes, seule ville «rouge» du secteur, dirigée par Adolphe Mangematin, entouré de commerçants qui affichent leur pacifisme dans les vitrines, baptise ainsi la Grand' Place «Paul Vaillant-Couturier».

Cette nouvelle appellation, les Harnésiens n'auront guère le temps de se l'approprier puisque, dès 1939, avec l'interdiction du Parti, la préfecture décide de débaptiser notre centre-ville. Puis, après-guerre, la Grand' Place reste... la Grand' Place ! Vaillant-Couturier tombe étonnement dans l'oubli. Allez savoir pourquoi...

(1) Association Républicaine des Anciens Combattants

LAVAGE AUTO

Par les jeunes du CAJ

Samedis 20 Mai, 3 Juin

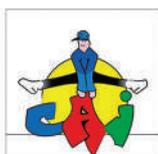
9h-16h

Grand'Place



Conception & Impression : Service communication de la Ville de Harner

Dans le cadre d'auto financement de projets




Harner
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

- 23 FOOTBALL D1**
UASH / St Pol
Stade Bouthemey, à 15h
- 29 VENTE DE PLANTS**
Jardins Familiaux
Grand' Place, de 9h à 12h
- VOLLEY FÉMININ ÉLITE PLAY OFF**
VCH / Quimper
Maréchal, à 19h
- HANDBALL N1**
HHBC / US Alfortville
Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h
- 29 SALON DU BEL-ÂGE**
30 Association IPAH
Salle des fêtes, de 10h à 18h
Entrée gratuite
Sophrologie, kinésithérapie, habillement, esthétique, audition, ophtalmologie...
Inscription obligatoire sur ipah.fr/inscription pour les séances de sophrologie, naturopathie et méditation
- 30 BABY GYM**
Espérance Gym
De 14h à 17h, au complexe Bigotte
Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans
Tarif : 5€ par enfant / 3€ par enfant licencié
Infos en page 7 de la Gazette
- DÉFILÉ DE LA LIBÉRATION DES CAMPS**
Départ à 10h15, devant la Mairie

MAI

- 1^{ER} DÉFILÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL**
Départ à 10h40, de la salle Bella Mandel
- TOURNOI U10/U11 RENÉ DEPOORTER**
UASH
Stade Bouthemey, de 9h à 17h
- 07 CONCOURS TIR À L'ARC**
Association Tir à l'Arc
Stade R. Berr, à partir de 14h30
- 08 DÉFILÉ DE LA VICTOIRE DE 1945**
Départ à 10h45, devant la Mairie
- TOURNOI U12/U13 A. ODE MARTINS**
UASH
Stade Bouthemey, de 9h à 17h
- 14 REPAS POUR FÊTER L'EUROPE**
Harnes-Chrzanow
Salle Kraska, à partir de 12h
Animé par Jérôme et Yvan Bardzinski orkiestra
Tarif : 39 €
Inscriptions : 03.21.49.08.51 - 06.75.96.51.34 - 06.75.50.21.70



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #Harnesmaville

AVRIL

- 07 VENTE DE PÂTISSERIES DE PÂQUES**
Harnes-Chrzanow
Salle Chopin, de 13h à 17h
- 08 CHASSE À L'ŒUF**
Conseils de Quartiers
Coulée verte, de 10h à 12h
Ateliers créatifs, grimage, jeux anciens, chasse à l'œuf (2-11 ans)
Inscription à la MIC avant le 05/04
Infos : mic@ville-harnes.fr / 03.21.67.43.10
Les participants doivent ramener une boîte de denrée alimentaire non périssable, qui sera remise à l'épicerie solidaire PACTE 62
- VOLLEY FÉMININ ÉLITE PLAY OFF**
VCH / St Dié
Maréchal, à 19h
- 09 BREVET DES CLAQUOTS**
Harnes Cyclo Club
Départ à partir de 7h, de l'école Diderot
Inscription : 3€
Infos : 07.54.81.21.12
- VOLLEY MASCULIN ÉLITE PLAY OFF**
HVB / VC BELLAING
Salle Maréchal, à 15h
- 16 THÉ DANSANT ANIMÉ PAR FREDDY**
RSG
Salle des fêtes, de 15h à 20h
Infos & réservations : 06.13.13.25.77 et rsgartois@gmail.com
- FOOTBALL D4**
UASH 2/US Rouvroy 2
Stade Bouthemey, à 15h
- 20 DON DU SANG**
Amicale des donateurs de sang
Salle Kraska, de 14h à 19h
- 22 WATER POLO N1**
SNH / Aix-En-Savoie
Piscine Marius Leclercq, à 20h



Du 05/04 au 11/04

POMPON OURS (0h35)

A partir de 3 ans

Mercredi 05 - 15h **Les mioches au cirque**

VALENTINA (1h05)

A partir de 6 ans

Mercredi 05 - 10h
 Jeudi 06 - 15h
 Vendredi 07 - 18h
 Samedi 08 - 15h

JOHN WICK : CHAPITRE 4

(2h49) Int - 12 ans

Mercredi 05 - 18h
 Vendredi 07 - 21h
 Samedi 08 - 17h
 Samedi 08 - 21h
 Mardi 11 - 14h

Du 12/04 au 18/04

CONTES DE PRINTEMPS (0h47)

A partir de 6 ans

Mercredi 12 - 15h
 Vendredi 14 - 18h
 Samedi 15 - 15h
 Dimanche 16 - 15h

SHAZAM ! LA RAGE DES DIEUX (2h10)

Mercredi 12 - 10h
 Mercredi 12 - 18h
 Vendredi 14 - 21h
 Samedi 15 - 18h
 Samedi 15 - 21h
 Dimanche 16 - 18h

Du 19/04 au 25/04

SUPER MARIO BROS, LE FILM (1h32)

Samedi 22 - 15h
 Samedi 22 - 18h
 Samedi 22 - 21h
 Dimanche 23 - 15h
 Dimanche 23 - 18h
 Lundi 24 - 15h
 Mardi 25 - 15h

Du 26/04 au 02/05

LE ROYAUME DE NAYA (1h29)

A partir de 6 ans

Mercredi 26 - 15h
 Jeudi 27 - 15h
 Vendredi 28 - 15h
 Samedi 29 - 18h

DONJONS & DRAGONS : L'HONNEUR DES VOLEURS (2h14)

Mercredi 26 - 10h
 Mercredi 26 - 18h
 Vendredi 28 - 18h
 Vendredi 28 - 21h
 Samedi 29 - 15h
 Samedi 29 - 21h



Tarifs :

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
 Mercredi, ciné vacances : 3,30€
 Groupe (à partir de 8) : 2,70€
 Participation de 1€ pour le Ciné-Gôûter

Notes :

* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et AAH, étudiants, Pass' Culture Municipal (justifier avant encaissement). Pièce d'identité obligatoire.

N° agrément CNC :
 5 19 13 72